

---

## Résumé de recherche

---

**Réalisé par l'Institut de coopération pour l'éducation  
des adultes dans le cadre de la Campagne *Accès-  
formation pour les adultes***

---

INSTITUT DE COOPÉRATION POUR L'ÉDUCATION DES ADULTES (ICÉA). Monographie sur le thème des technologies de l'information et des communications (TIC), de l'éducation aux médias et des bibliothèques publiques. Rapport de recherche, Québec, 2003.

---

### NOTE PRÉLIMINAIRE

En 2003, l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) a mené une enquête sur la formation des travailleuses et des travailleurs au Québec.

Pas moins de 200 acteurs des milieux de l'éducation et de la formation des adultes ont permis de dresser le portrait québécois de l'utilisation des nouvelles technologies et de l'importance des médias et des bibliothèques publiques en éducation des adultes. Cette initiative prend donc la forme d'un regard sur le présent, qui permettra de mieux préparer l'avenir de la formation au Québec.



# 1. UN PORTRAIT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES EN ÉDUCATION DES ADULTES AU QUÉBEC

L'enquête menée par l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) a permis d'établir un portrait de l'utilisation des nouvelles technologies dans le milieu de l'éducation des adultes et de la formation continue au Québec. Ce portrait se caractérise par quatre grands constats.

## 1.1 Premier constat : les organismes communautaires aident les adultes à se familiariser avec les nouvelles technologies et à les utiliser au quotidien

- De nombreux adultes cherchent à apprivoiser les nouvelles technologies, notamment Internet qu'ils peuvent utiliser dans leur vie courante. Rappelons que l'utilisation d'Internet sur une base hebdomadaire est passée de 12 %, en 1997, à près de 60 %, en 2005.
- Pour répondre à ce besoin, les organismes communautaires au Québec se sont informatisés et ont développé diverses initiatives dotées d'une approche adaptée à la réalité des personnes et des groupes intéressés. Citons en exemple Communautique et ses partenaires en région qui ont formé plus de 30 000 personnes à l'utilisation des nouvelles technologies entre 2000 et 2003.
- Même si elles ne font pas partie d'un programme d'éducation formel, les formations offertes sont le plus souvent adaptées aux besoins des groupes visés (personnes peu alphabétisées ou handicapées).
- Elles visent à favoriser la participation de l'individu à la société actuelle, de sorte qu'il puisse utiliser les TIC pour briser son isolement, se chercher un emploi, s'exprimer comme citoyen, etc.
- La formation doit dépasser les techniques de base et couvrir l'utilisation de fonctions plus avancées. Il faut développer de nouveaux programmes permettant d'utiliser ces technologies à des fins citoyennes (gouvernement et démocratie en ligne) et accroître le niveau de formation des formateurs.

## 1.2 Deuxième constat : les institutions d'enseignement utilisent les TIC comme outil d'apprentissage qui permet de soutenir la formation

- L'utilisation des nouvelles technologies et d'Internet vient soutenir et diversifier les activités éducatives des institutions d'enseignement qui offrent des services d'éducation aux adultes.
- Il sera question de scénarios pédagogiques développés sur le Web, de sites Internet, d'exercices disponibles en ligne, d'information disponible en complément de la matière dans les cours offerts, de possibilités de communication entre professeurs et étudiants ou entre étudiants.
- L'informatisation des établissements d'enseignement a fait un bond considérable depuis 1997. Aujourd'hui, les 250 centres d'éducation des adultes au Québec sont informatisés, branchés à Internet et disposent d'équipes de soutien et de ressources pour les enseignants. Le service national du RÉCIT en formation générale et continue des adultes est un réseau de personnes ressources qui accompagnent et soutiennent les enseignants des commissions scolaires dans l'usage des nouvelles technologies.
- Les TIC pourraient être davantage utilisées, mais l'approche pédagogique actuelle ne favorise pas nécessairement leur utilisation. La formation des enseignants dans ce domaine demeure faible et les conditions de travail d'une grande majorité de formateurs d'adultes demeurent trop précaires. Enfin, les adultes sont trop peu associés au développement des programmes et à la réalisation des activités éducatives qui les concernent.
- Les cégeps et les universités ont intégré les nouvelles technologies. Ils offrent une formation sur leur utilisation et disposent d'équipes ressources pour en approfondir l'usage. Au niveau collégial, ces équipes travaillent autour du site Profweb et au niveau universitaire autour du site Profetic.
- Rattacher la Télé-université à l'Université du Québec à Montréal, en 2005, a permis de lier davantage l'usage de la formation à distance avec la formation sur campus.
- Dans les cégeps, les professeurs cherchent des ressources qui collent à leur enseignement de manière à enrichir leur pédagogie par l'utilisation des TIC. Dans les universités, les professeurs utilisent de plus en plus des logiciels de gestion de cours. Certains désirent plus de temps et d'accompagnement pour faire une meilleure utilisation des TIC.
- Pour plusieurs, l'aspect le plus important demeure l'utilisation des technologies pour la recherche et pour la communication avec les étudiants ou avec d'autres chercheurs.

### 1.3 Troisième constat : la formation à distance intègre les nouvelles technologies et répond bien aux besoins d'une partie de la population adulte

- La formation à distance est un autre moyen de favoriser l'éducation des adultes. Elle réussit à rejoindre des segments de la population qui préfèrent les modalités de la formation en ligne à l'offre plus « traditionnelle » du cours offert en format d'imprimerie.
- On assiste maintenant à l'hybridation de la formation à distance avec la formation en classe, formule privilégiée dans le cadre du rattachement de la Télé-université à l'Université du Québec à Montréal.
- Outre le fait que l'apprenant contrôle son processus d'apprentissage, la formation à distance offre plusieurs avantages, comme l'accessibilité, la flexibilité ou la diminution des coûts de l'éducation.
- En 2001, 46 093 adultes avaient suivi des cours grâce à la formation à distance : 10 137 au secondaire, 16 800 au collégial et 19 156 à la Télé-université. Entre 1997 et 2003, les inscriptions en formation à distance ont augmenté : 120 % au secondaire (12 622 à 27 823), 81 % au collégial (15 460 à 28 041) et 16 % à l'université (44 069 à 51 331).
- Malgré cette croissance soutenue depuis la fin des années 1990, le développement de la formation à distance souffre d'un manque d'orientation. Il faudrait mieux connaître les différents besoins des apprenants adultes de manière à élargir et à diversifier l'offre de formation à distance.
- Les modalités de financement n'ont pas aidé le développement de la formation à distance, surtout aux niveaux secondaire et collégial. Quant aux apprenants adultes, ils ne veulent pas qu'il y ait trop d'exigences dans l'apprentissage de l'informatique pour pouvoir suivre les cours à distance.
- De leur côté, les formateurs éprouvent un réel besoin de formation et désirent également le développement d'une culture de partage. Depuis peu, les groupes communautaires ont aussi commencé à s'intéresser à des activités de formation à distance.
- Au chapitre des difficultés associées à la pratique de la formation à distance, on note le degré de difficulté des textes de référence et des exercices, l'adéquation entre la théorie et la pratique, l'encadrement et la convivialité des systèmes technologiques.

## 1.4 Quatrième constat : les activités d'apprentissage virtuel dans les entreprises commencent au Québec

- L'apprentissage virtuel dans les entreprises québécoises est en développement. Cette forme d'apprentissage serait plus avantageuse pour des postes touchant aux activités fondamentales des entreprises qui occupent un nombre élevé d'employés.
- De grandes entreprises ont déjà mis en place des formations en utilisant des CD-ROMS ou des sites Intranet, et il y a un intérêt soutenu pour évaluer comment cette formation pourrait s'implanter dans d'autres entreprises.
- Emploi-Québec appuie des projets pilotes et des recherches pour mieux connaître ce type d'apprentissage.
- L'apprentissage virtuel permettrait aux entreprises d'enregistrer des économies relatives aux salaires de formateurs ainsi qu'aux dépenses reliées au transport et à l'hébergement.
- Les dirigeants des entreprises craignent cependant la désuétude rapide des contenus d'apprentissage, de même que la difficulté de mettre à jour ces outils d'apprentissage ou de les adapter en temps réel à des situations non planifiées.
- L'apprentissage virtuel requiert l'utilisation d'ordinateurs performants, que les travailleurs doivent pouvoir utiliser, ainsi qu'un suivi réel et un encadrement des apprenants. Tout cela engendre des coûts importants.
- Finalement, les acquis de cette formation devraient faire l'objet d'une reconnaissance officielle et être transférables.

## 1.5 Conclusion

- Les acteurs de l'éducation des adultes reconnaissent l'importance des technologies dans la vie des apprenants. Ils estiment que ces technologies devraient être utilisées de manière efficace et pertinente en éducation des adultes.
- Le rythme accéléré de la vie actuelle est un obstacle à une meilleure compréhension du rôle, de la complexité et des enjeux de l'utilisation des nouvelles technologies dans la société.
- Les formateurs et les enseignants doivent faire preuve de créativité dans leur travail. C'est pourquoi il faut accorder une grande importance à leur formation.
- Les apprenants adultes ont pour leur part exprimé le désir de participer à la conception des activités éducatives. Pour bon nombre d'entre eux, l'éducation et la formation est un bien public et non pas une marchandise.
- Il est question ici d'une formation aux nouvelles technologies qui dépasse le simple fait d'approprier les TIC. Pour relever les nouveaux défis de la société du savoir, les apprenants doivent pouvoir interagir avec les TIC.

## 2. L'INFLUENCE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DES MÉDIAS SUR L'ÉDUCATION DES ADULTES

### La fréquentation des bibliothèques a augmenté entre 1994 et 1999

- Le taux de fréquentation des bibliothèques publiques, des bibliothèques d'établissements scolaires, d'organismes et d'entreprises par des Québécois de 15 ans et plus est passé de 40,6 % à 45,7 %, entre 1994 et 1999.
- Selon une enquête du ministère de la Culture et des Communications, 10 % des gens qui fréquentent les bibliothèques publiques ont atteint le niveau d'études primaires, 36,3 % le niveau secondaires, 52,1 %, ont fait des études collégiales, et 63,4 %, des études universitaires.

### La fréquence de lecture des grands quotidiens a diminué

- Alors que 50,2 % de la population de 15 ans et plus lisait souvent des grands quotidiens en 1994, ce pourcentage glissait à 46,5 % en 1999.
- Il faut toutefois noter que deux quotidiens gratuits sont distribués dans le métro de Montréal : le 24 heures et le Métro.
- Le tirage du 24 heures serait de plus de 113 000 copies, alors que le journal Métro attirerait 517 000 lecteurs du lundi au vendredi, selon une compilation de NADbank (banque de données sur les lecteurs des quotidiens).
- NADbank révèle par ailleurs que 13 % des Montréalais lisent des journaux en ligne.

### La fréquence de lecture des livres a diminué

- Alors que 56,9 % de la population de 15 ans et plus lisait souvent ou très souvent des livres en 1994, ce pourcentage glissait à 52 % en 1999.
- Ce recul est plus marqué chez les femmes, chez les 15 à 34 ans et chez les personnes moins scolarisées.
- Ce recul peut toutefois être imputé aux nouveaux médias, qui offrent d'autres supports que l'imprimé pour la lecture. En effet, Internet pourrait avoir un impact sur les habitudes de lecture des gens.
- Rappelons l'adoption, en 1998, de la Politique de la lecture et du livre destinée à améliorer la qualité des services offerts dans les bibliothèques et à intensifier la fréquentation par les usagers. Cette politique visait à accroître le nombre de livres dans les bibliothèques publiques et atteindre une moyenne de trois livres par habitant dans un horizon de 5 ans. La réalisation de cet objectif engageait l'acquisition de près de 1 million de nouveaux livres par année.